



NEWSLETTER

Veillez à la croissance de votre activité **HEBDO**

ÉCOLOGIE, AUTONOMIE, NUMÉRIQUE ET PROXIMITÉ TERRITORIALE AU CŒUR DE L'ACTION DE LA DGE



DANS CE NUMÉRO

BILAN DE LA GARANTIE JEUNES

MIXITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL

**LES SENIORS SUR LE MARCHÉ DU
TRAVAIL EN 2021 : UN TAUX
D'EMPLOI TOUJOURS EN
PROGRESSION**

**LES EMBAUCHES SE REPLIENT
LÉGÈREMENT AU 3E TRIMESTRE
2022**

La direction Générale des entreprises (DGE) a publié son rapport d'activité de l'année 2022 ainsi que sa stratégie pour les trois années à venir. Elle définit trois priorités dans son plan 2022-2025 : l'autonomie stratégique, la planification écologique et la transition numérique.

Sur ce dernier point, la DGE s'est engagée pour réduire les émissions de l'industrie de 35 % d'ici à 2030. Jusqu'à présent, le plan France Relance a permis de réduire les émissions de CO2 d'environ 5 % en mobilisant 1,2 milliard d'euros d'aides publiques, il va en allouer désormais 5,6 milliards d'euros pour décarboner l'industrie.

En 2022, la DGE a également accompagné la transition écologique des PME-TPE à travers un dispositif inédit de 15 millions d'euros pour accélérer la transition écologique des artisans, des commerçants et des indépendants. Près de 24 000 TPE ont bénéficié de ce diagnostic sur-mesure.

L'autonomie stratégique est une des priorités du plan France 2030, qui a déjà financé les projets d'investissements de 1 059 entreprises en 2022 dans les secteurs industriels, numériques et aérospatiaux et à leur déploiement dans les territoires.

La DGE se fixe, d'ici 2030, les objectifs suivants : produire 20 biomédicaments en France, 2 millions de véhicules électriques ou hybrides, doubler la production de composants électroniques et disposer de 4 giga-factories de batteries sur le territoire, développer le premier avion bas-carbone. Elle souhaite également renforcer la politique industrielle de l'Union européenne dans les secteurs du cloud, de la batterie, de la santé, de l'électronique et de l'hydrogène.

La DGE fait par ailleurs état de ses actions pour aider les TPE/PME dans leur transformation numérique, avec plus de 150 000 entreprises accompagnées à travers des dispositifs comme les 30 000 diagnostics numériques réalisés depuis 2020 ou les 112 000 chèques France Num destinés à les aider dans leur transformation. Un chantier qu'elle entend renforcer d'ici 2030.



Bilan de la Garantie Jeunes

La Garantie Jeunes est un dispositif à destination des jeunes en situation de précarité qui ne sont ni en emploi, ni en études, ni en formation. Elle vise à favoriser leur insertion dans l'emploi à l'aide d'un accompagnement intensif et collectif. Expérimentée dans certaines missions locales à partir de 2013, elle a été généralisée en 2017, avant d'être remplacée par le Contrat d'Engagement Jeune en mars 2022.

Durant l'année qui suit leur entrée dans le dispositif, une grande partie des jeunes sont encore suivis, la Garantie Jeunes pouvant durer un an. Durant cette période, leur situation professionnelle n'est pas affectée par le passage par le dispositif. Par contre, au cours de la deuxième année, celle qui suit pour la plupart des jeunes la sortie du dispositif, les jeunes bénéficiaires ont un taux d'emploi de 54 %, soit 21 points de plus en moyenne que celui des jeunes comparables suivis en mission locale, mais qui n'ont pas bénéficié de la Garantie Jeunes.

Mixité et conditions de travail

La Dares publie une étude sur les « Conditions de travail et mixité : quelles différences entre professions, et entre femmes et hommes ? ». Il en ressort notamment que les hommes sont davantage présents dans les métiers les plus soumis à la pénibilité physique, mais ils y sont aussi plus confrontés que les femmes dans de très nombreux métiers. Les femmes exercent plus souvent des métiers de service, exposant à des contraintes d'organisation du temps de travail, à des exigences émotionnelles et/ou une faible latitude décisionnelle. Mais dans les métiers mixtes et dans les métiers à prédominance féminine ou masculine les plus exposés à tout type de risque, les femmes sont aussi plus confrontées que les hommes aux conflits de valeurs et à un manque d'autonomie et, à durée de travail identique, à un travail intense et à un manque de soutien et de reconnaissance.

Les seniors sur le marché du travail en 2021 : un taux d'emploi toujours en progression

En 2021, 56,0 % des personnes de 55 à 64 ans sont en emploi (contre 81,8 % des 25 à 49 ans) et 59,7 % en activité, selon la Dares. Ces taux sont au plus haut depuis 1975. Ils diminuent avec l'âge, en raison des départs en retraite. En 2021, le taux d'emploi des seniors en France est inférieur à celui de la moyenne de l'Union européenne, qui est de 60,5 %.

Les embauches se replient légèrement au 3e trimestre 2022

Au 3e trimestre 2022, en France métropolitaine, 6 533 000 contrats de travail sont signés dans le secteur privé (hors missions d'intérim, agriculture et particuliers employeurs). Le nombre d'embauches diminue au 3e trimestre 2022, après six trimestres consécutifs de hausse, selon la Dares.

AVEZ-VOUS VU

CETTE INFO ?

Deux webinaires à venir : le premier sur l'aide 2023 à destination des employeurs qui recrutent en apprentissage : [webinaire le mardi 24 janvier 2023](#), de 12h à 13h.

Le second si vous souhaitez engager votre entreprise dans l'insertion professionnelle des jeunes : [jeudi 26 janvier, de 11h30 à 12h30](#).

